

Avis adopté

Séance plénière du 14 janvier 2025

Pour une intelligence artificielle au service de l'intérêt général

Déclaration du groupe des Outre-mer

L'idée que la dimension artificielle de la technique entraînera indubitablement un péril civilisationnel n'est pas nouveau. En 1946, BERNANOS dénonçait déjà le triomphe de la civilisation des machines. Il affirmait même qu'un « monde gagné par la technique est perdu pour la liberté ».

La révolution technologique et numérique qu'est l'intelligence artificielle n'en fait pas exception notamment par la fulgurante et massive émergence de ce qu'on appelle l'IA générative.

Cette révolution technologique où doit-on dire cette évolution tant son existence est ancienne, inquiète tout autant qu'il fascine les optimistes dans sa capacité à changer la face du monde et à affecter tous les domaines d'activité.

Cet avis brosse les grands enjeux de l'IA et de ses impacts dans la société en traitant plus spécifiquement de ses effets sur l'emploi, son intégration en entreprise, au domaine de l'éducation et de la santé. Toutefois, en tant que représentants de la société civile et des collectivités géographiquement éloignées de l'Hexagone, les conseillers du Groupe des Outre-mer auraient souhaité, comme on l'a suggéré, de traiter également l'IA comme vecteur de développement durable et d'attractivité des territoires. On n'a malheureusement pas suffisamment été entendu et on le regrette.

L'émergence de l'Intelligence artificielle dans la société doit être regardée comme autant d'innovation au profit de la réduction des inégalités sociales, de développement durable et collectif. Cependant, ces bénéfices ne se feront ni sans projet politique, ni sans engagement collectifs et encore moins sans investissement public et privé.

Si la France et l'Europe ne veulent pas être tributaire, sous domination anglo-saxonne à appliquer les technologies des autres, elle doit impérativement actionner plusieurs leviers. Celui de l'accessibilité des données, du déploiement des capacités d'investissement, de formation mais surtout de la mobilisation de notre communauté de chercheurs tout en se dotant d'outils juridique et de protection.

L'IA appelle à faire preuve de réalisme, de pragmatisme et d'engagement collectif car comme le disent les experts de la Commission de l'Intelligence artificielle : le premier des enjeux consiste peut-être à dédramatiser l'IA sans pour autant l'idéaliser.

Le Groupe des Outre-mer a voté cet avis.